

- 5- Proposition de réaliser un schéma comparatif entre le nombre d'espèces et le nombre de pêcheurs en Ile de France → Plus de pêcheurs amènerait-il plus d'espèces au travers des actions réalisées et plus de prises donc un meilleur suivi des populations ? Voir si ce type de tableau existe.
- 6- Projection 2018 :
- a. Ouverture du brochet le 1^{er} Mai ;
 - b. Fête de la pêche le 1^{er} dimanche de Juin ;
 - c. Concours de pêche au leurre (Nautic) ;
 - d. Empoisonnement en fin d'année ;
 - e. Eventuelle participation de l'UPP représenté par Catherine MIART au salon international de la pêche au coup d'Amiens fin Octobre (organisé par notre vice-président Jean-François DARNET).
- 7- Présentation de la Stratégie UPP 2020 :
- a. Relancer Port de Paris (PdP) sur l'installation d'une frayère artificielle promise depuis des années au travers d'un courrier de relance avant de passer à une mise en demeure ;
 - b. Continuer d'analyser les possibilités d'installation de frayères artificielles horizontales ou verticales sur nos baux ;
 - c. Echanges avec la mairie et les porteurs de projets sur les radeaux végétalisés (première installation prévue dans les canaux de Paris en 2019) ;
 - d. Maintenir notre rôle de PMA (Protecteur des Milieux Aquatiques) ;
 - i. Prévention sur les pollutions en collaboration avec la Brigade Fluviale ;
 - ii. Poursuite des empoisonnements sur des espèces « pilotes » ;
 - iii. Frayères / radeaux végétalisés.
 - e. Participer aux évènements de la mairie de Paris autour de la biodiversité ;
 - f. Etre encore plus présents dans les médias et répondre dès que possible à leur sollicitation → Notamment dans les moments comme lors des débats sur l'interdiction de la pêche à Paris afin de faire entendre notre voix.
- 8- Vote pour l'arrivée d'Hubert NICANOR et de Tri NGUYEN au sein du CA de l'UPP : Unanimité → Ils remplaceront Max GOYFFON parti en province et Chantal GUIDI-RONTANI remplaçant Tri au poste de vérificateur aux comptes ce qui permet de rester à 15 membres du CA (maximum autorisé). CERFA mis à jour à envoyer à la préfecture de police avec ces mises à jours.
- 9- Présentation du projet d'Hubert « Comment aborder notre mission de pêcheur à tout le monde » :
- a. Communication concrète et scientifique ;
 - b. Canaliser les données de prises au travers du « CETIA » ;
 - i. Utilisé par le Museum National d'Histoire Naturelle ;
 - ii. Utilisé par la Mairie de Paris.
 - c. Présenter le système « CETIA » au travers de réunions / vidéos pour présenter la méthodologie de cartographie des espèces en Seine à Paris ainsi que pour préparer des installations de frayères ;
 - d. Marquage des poissons par un système de tatouage (pour assurer un suivi) → possibilité d'obtenir des subventions pour ce type d'engagements dans le cadre du plan biodiversité de la mairie de Paris et possibilité d'enrichir ensuite le système « CETIA ».

Siège social : 14, avenue René Boylesve - 75016 PARIS
 Téléphone : 06 07 62 84 68 - info@pecheursdeparis.fr
www.pecheursdeparis.fr & www.cartedepeche.fr & www.fppma75.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00039 - APE : 9499Z

